

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un ancrage neuchâtelois pour l'association **alter ego**

28.10.2021 - Basée à Lausanne, alter ego pouvait compter jusqu'ici sur l'action locale déployée par l'association alter ego Jura. Déjà active sur le territoire du Jura bernois, celle-ci devient désormais **alter ego BEJUNE** grâce à la constitution du **groupe neuchâtelois alter ego** réunissant divers acteurs concernés par la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées et par la promotion de la bienveillance, de la dignité et du respect des aîné-e-s. Un ancrage pour mieux porter ces préoccupations essentielles dans le canton de Neuchâtel et développer de futures synergies.

Née en 2006, quatre ans après la création de l'association nationale, alter ego Jura devient alter ego BEJUNE dès le 1er janvier 2022 sur décision de son Assemblée générale réunie en séance extraordinaire ce jeudi 28 octobre 2021 à Delémont. Cette démarche formalise la reconnaissance du nouveau groupe neuchâtelois alter ego réunissant différents acteurs concernés par la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées et par la promotion de la bienveillance, de la dignité et du respect des aîné-e-s.

L'union, qui fait la force, permet de nouvelles synergies et un ancrage régional offre une proximité dans le dialogue ; fort de ce double constat, le groupe neuchâtelois alter ego a choisi de ne pas se constituer en association cantonale, au profit d'une gouvernance régionale. Avec son intégration au sein de alter ego BEJUNE, il emboîte ainsi le pas à d'autres organisations du domaine Santé-Social actives dans l'accompagnement des aîné-e-s ou de personnes en situation de handicap au niveau de l'arc jurassien.

Après des travaux préparatoires interrompus par la crise sanitaire, le groupe neuchâtelois alter ego s'est constitué de manière flexible au travers d'un appel local à des professionnel-es, des associations et des organismes concernés par la problématique de la maltraitance au sens large envers les personnes âgées, tels que l'AVIVO NE/JU, l'Association neuchâteloise des proches aidants ou l'AROSS, mais aussi tels que les faitières d'EMS ou encore les entités sanitaires de droit public comme le RHNe et NOMAD. En milieu institutionnel mais aussi le plus souvent à domicile, la maltraitance envers les aîné-es peut prendre différentes formes - physique, morale ou matérielle - et s'exprimer plus ou moins explicitement. Contribuer à la reconnaître et à la prévenir sur le territoire cantonal est la préoccupation de la nouvelle entité - que tous les acteurs concernés ou intéressés peuvent rejoindre - dont la réflexion et l'action se veulent une démarche en réseau, centrée avec pragmatisme sur les préoccupations du terrain.

Le groupe neuchâtelois alter ego s'inscrit ainsi pleinement dans les prestations proposées par l'association-mère, telles que la permanence téléphonique à l'attention des aîné-e-s et de leurs proches ou comme les actions de formation et d'information à l'attention de divers publics de professionnels ou de bénévoles. Il entend par ailleurs renforcer et développer une présence cantonale spécifique au travers des actions de proximité.

Pour ce faire, un premier travail de constitution d'un carnet d'adresses et de mise en contact attend le groupe neuchâtelois alter ego pour construire le socle de ses membres et les relais nécessaires à ses démarches, avant de s'atteler à des projets concrets en terres neuchâteloises pour la promotion de la bienveillance envers les aîné-e-s, dont les besoins spécifiques ont été largement mis en lumière durant la crise sanitaire que nous traversons encore.

Contact pour toute question ou demande d'adhésion :

Jean Messerli, coordinateur du groupe neuchâtelois alter ego, jean.messerli@bluewin.ch, 079 754 90 84